



## DIALOGUE 3 NOTE DE CADRAGE FUM7

# SERVICES DE BASE: DES ENTREPRISES LOCALES POUR DES VILLES EQUITABLES

### Objectifs du dialogue

Ce dialogue entend éclairer le rôle des entreprises locales de dimension nationale ou régionale dans la fourniture équitable et « durable » à tous de services urbains de base. Le débat sera ouvert à la diversité des régions et des professions.

Des orateurs de haut niveau feront part de la riche expérience et des points de vue professionnels qui sont les leurs en ce domaine, tout en dialoguant avec l'assistance.

### Introduction au sujet

L'urbanisation est à même de devenir un moteur du développement économique et social, et la fourniture de services collectifs de base est indispensable à toute expansion urbaine « durable » et équitable. Lorsqu'elle n'est pas planifiée, cette expansion suscite nombre de difficultés. Les taudis et bidonvilles sont les reflets tangibles de la pauvreté et de l'inégalité urbaine, notamment du fait du manque de services de base qui les caractérise, phénomène que ces établissements informels aggravent par leur expansion continue dans la plupart des pays en développement. Ils sont toujours plus de 780 millions qui restent privés d'accès à l'eau potable améliorée, et 2,5 milliards sans assainissement amélioré. Près d'un sur cinq des habitants de la planète n'ont pas accès aux sources modernes d'énergie. Les citadins pauvres n'ont souvent pas accès non plus aux transports en commun, ce qui est le cas de 80 pour cent de la population africaine. Dans les conditions économiques générales actuelles, cette situation est contraire à l'équité et elle ne va pas dans le sens de la réduction de la pauvreté.

L'idée de « **La ville pour la vie** » se traduit dans la pratique par la construction « ouverte » de la citoyenneté, le dialogue avec les populations locales, l'éthique et les valeurs, comme par la démocratie participative, la coresponsabilité et la solidarité. Chacun contribue à la solidarité, à la production sociale de l'habitat et à une approche inclusive dans les domaines économique, social et culturel comme dans celui de l'environnement. Placer l'équité au cœur du développement et de l'aménagement urbains, cela veut dire que les biens publics et les services de base doivent être accessibles à tous, ce qui crée l'égalité des chances en fonction de la diversité des besoins.

Près d'un sur cinq des habitants de la planète n'ont pas accès aux sources modernes d'énergie. Les citadins pauvres n'ont souvent pas accès non plus aux transports en commun, ce qui est le cas de 80 pour cent de la population africaine.

**Les entreprises locales** peuvent être facteurs d'innovation, tout en améliorant la gouvernance, en relevant le niveau de vie et en offrant des débouchés à des millions de citoyens. Elles ne sont pas en mesure de mener seules des projets de bout en bout ; elles peuvent toutefois appuyer les partenariats public-privé en se joignant aux pouvoirs publics pour renforcer les capacités et apporter des idées innovantes dans la définition et la préparation des projets. Les entreprises locales peuvent aussi contribuer à l'égalité en investissant dans l'instruction et la formation professionnelle des jeunes et en offrant aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes.

### Les liens avec le programme de développement pour l'après-2015 et Habitat III

Le projet d'Objectifs de développement/aménagement durable d'ONU-Habitat, qui fait partie des débats en cours sur « l'après-2015 », comporte 10 grands éléments : (1) diminuer de moitié, d'ici 2030, la durée et le coût moyens pour le citoyen des déplacements en milieu urbain ; (2) doubler la proportion de citoyens ayant accès à des transports en commun sûrs et d'un coût abordable, avec des aménagements sûrs eux aussi et attrayants pour les piétons et les cyclistes ; (3) diminuer de moitié le nombre d'accidents de la circulation causant la mort ou de graves blessures ; (4) diminuer de moitié le nombre annuel de décès prématurés dus à la pollution atmosphérique par les automobiles ; (5) augmenter de 30 pour cent la part des énergies renouvelables dans les villes ; (6) augmenter de 40 pour cent la part des déchets recyclés ; (7) assurer l'accès pour tous aux énergies « durables » ; (8) améliorer l'efficacité énergétique dans une proportion de 50 pour cent dans tous les bâtiments publics et de 20 pour cent dans tous les bâtiments résidentiels ; (9) fournir un accès universel et équitable à l'eau potable salubre, et (10) réduire de moitié la proportion des eaux usées non traitées et des déchets solides non pris en charge dans les villes.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement n'avaient rien à dire sur l'inégalité d'accès aux services urbains de base, qui doivent donc être prises en compte dans le processus de l'Après-2015. Les progrès devraient être mesurés en fonction non seulement du nombre d'utilisateurs des services, mais aussi de la réduction des inégalités, et le dialogue abordera le sujet. Cela doit passer par des taux de progression plus rapides parmi les catégories désavantagées.

Le dialogue va dans le sens des objectifs d'Habitat III puisqu'il va analyser le rôle des entreprises locales dans l'aménagement équitable des villes et, à terme, dans la mise en place d'un nouveau programme d'aménagement urbain qui soit à même de répondre aux nouvelles problématiques et perspective, tout en cherchant à renforcer le cadre institutionnel du développement durable.

### Les grandes interrogations

Les différences d'accès aux services urbains de base sont contraires à l'équité, puisqu'elles condamnent des millions de citoyens à la pauvreté. Elles sapent la croissance économique ainsi que la qualité et la pérennité de l'environnement, et elles sont souvent causes de conflit et d'insécurité.

Ces inégalités d'accès représentent aussi un manque à gagner qui se chiffre à des milliards de dollars sous forme d'un potentiel d'affaires inexploité qui permettrait de distribuer de manière plus égale les bénéfices du développement.

L'un des impératifs consiste à mettre au point les manières innovantes de mobiliser les technologies avancées, les réseaux et les capacités à résoudre les problèmes qui caractérisent le secteur privé, afin de parvenir à une fourniture suffisante et responsable de services de base pour tous.

- Quels sont les grands cadres de politiques publiques le plus favorables à ce genre de pratique ?
- Comment cela peut-il se faire avec le degré de concurrence propre au secteur privé sans pour autant éliminer ou diminuer la responsabilité fondamentale qui est celle des pouvoirs publics ?

Si les services aux collectivités doivent devenir accessibles à tous, il faut aussi investir. Or la plupart des pays en développement ne le font pas assez, ce qui naturellement entrave la croissance tout en accumulant la demande non satisfaite.

- D'où les fonds nécessaires vont-ils venir ?
- Les entreprises locales ont-elles à jouer, aux côtés des pouvoirs publics et des investisseurs étrangers ?
- Qu'est-ce qui rend plus difficile ou plus facile l'accès à l'investissement dans les services de base ?

## Bibliographie

Sustainable Energy for all: [www.sustainableenergyforall.org](http://www.sustainableenergyforall.org)

- International Finance Cooperation, Sanitation and Safe Water for All: [www.ifc.org/wps/wcm/connect/region\\_\\_ext\\_content/regions/sub-saharan+africa/publications/ssawa](http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/region__ext_content/regions/sub-saharan+africa/publications/ssawa)
- UN-Habitat Sustainable Development Goals: [www.unhabitat.org/downloads/docs/11858\\_1\\_594728.pdf](http://www.unhabitat.org/downloads/docs/11858_1_594728.pdf)
- UN-Habitat, Business for Sustainable Urbanisation - Challenges and Opportunities: [www.unhabitat.org/pmss/list-ItemDetails.aspx?publicationID=2344](http://www.unhabitat.org/pmss/list-ItemDetails.aspx?publicationID=2344)
- United Nations Global Compact, How Business can Support Development: [www.unglobalcompact.org/Issues/partnerships/how\\_business\\_can\\_support\\_development.html](http://www.unglobalcompact.org/Issues/partnerships/how_business_can_support_development.html)

- World Economic Forum, Infrastructure Summit, African Strategic Infrastructure Initiative, 2013: [www.weforum.org/reports/infrastructure-summit-african-strategic-infrastructure-initiative](http://www.weforum.org/reports/infrastructure-summit-african-strategic-infrastructure-initiative)
- Consulter Endeavor, organisation mondiale à but non lucratif qui fait évoluer les pays émergents en soutenant les entrepreneurs « à fort impact » : [www.endeavor.org](http://www.endeavor.org)
- Consulter Acumen, organisation à but non lucratif qui collecte les dons pour les investir dans des entreprises, projets individuels et idées qui modifient les façons de lutter contre la pauvreté: <http://acumen.org>